



ASSOCIATION
DES PARENTS
DE L'ÉCOLE JMC

Mémoire :

L'association des parents de l'école JMC

Un partenaire fiable pour la réussite
éducative et scolaire

Par : le conseil d'administration de APEJMC

Janvier 2019

l'APEJMC un partenaire fiable pour la réussite éducative et scolaire



Le présent document est le résultat d'une réflexion, dans un contexte de point de vue du Comité de parents de l'association des parents de l'école JMC, sur la réussite éducative et scolaire.

Les enjeux, les besoins, les objectifs et les moyens d'y parvenir ont été analysés et débattus entre membres du Comité des parents, mandaté par l'ensemble du conseil d'administration de L'APEJMC.



Mot de la présidente

السلام عليكم

C'est avec une très grande fierté que j'ai accepté, la présidence du comité de l'association des parents que je considère un acteur indispensable du développement de l'école JMC. Une école qui, à l'image de son nom, offre à nos petits un apprentissage unique, en phase avec les nobles valeurs de notre religion. Nous en sommes fiers.

Enthousiaste à contribuer au succès de ce merveilleux établissement qui partage avec la communauté musulmane de Montréal le même objectif : l'épanouissement académique de nos enfants; et par conséquent, voir l'école JMC parmi les Tops 5 des meilleures écoles du Québec et pourquoi pas du Canada.

Pour répondre à l'évolution, du monde, de l'enseignement, et à l'instar de toute organisation innovante, l'école JMC, doit se doter de planifications stratégiques audacieuses et stimulantes. À travers ce mémoire nous vous proposons des outils collectifs qui visent des objectifs précis et des indicateurs fiables assureront la mesure de l'atteinte de nos ambitions. L'école JMC sera plus que jamais outillée pour répondre aux défis émergents afin non seulement qu'elle demeure un acteur clé au sein de la communauté, mais qu'elle se démarque par son audace, son originalité, ses expertises et ses créneaux d'excellence.

Soutenue par la force d'une communauté engagée, je suis convaincue que vous allez fournir tous les efforts requis pour la réussite et le développement de nos enfants, générations du futur.

Au plaisir de collaborer avec vous tous.

Halima Eddomairi



Mot du vice-présidente – porte-parole du comité exécutif-

السلام عليكم

Au fil des ans, l'association des parents de l'école JMC a évolué et s'est adaptée aux nouvelles réalités, mais elle a toujours continué de jouer un rôle essentiel au sein de la communauté de l'école JMC, c'est également sept parents qui s'impliquent activement à supporter et compléter les actions entreprises par la direction de notre école en toute cohérence avec les valeurs, l'encadrement et les objectifs de l'institution.

À titre de porte-parole de vice-présidente de tous les parents de l'association des parents de l'école JMC qui nécessite votre implication et votre collaboration afin de perpétuer ce partenariat gagnant École-Familles et ainsi assurer un environnement enrichissant pour nos jeunes.

Que ce soit pour s'impliquer dans des dossiers importants, pour combler les besoins en bénévoles lors d'activités, pour en assurer un support financier, pour organiser des conférences et des ventes d'uniformes pour les parents ou pour des projets étudiants variés, l'Association fait une différence.

Votre collaboration nous tient à cœur en plus d'être essentielle afin de vous assurer une représentation adéquate et à la hauteur de vos attentes.

Cordialement

Marcela Yahiaoui

Vice-présidente



Sommaire

Mot de la présidente.....	2
Mot du vice-présidente – porte-parole du comité exécutif-	3
I. La mission et Objectifs de l'APJEMC :	5
II. Le rôle des parents dans la réussite éducative et scolaire :.....	7
III. L'école JMC et l'association des parents de l'école JMC :	11
IV. Conclusion	12
V. Avis :.....	14



I. La mission et Objectifs de l'APJEMC :

1. La mission de l'APJEMC :

L'association des parents de l'école JMC représente les parents des élèves fréquentant l'école auprès de l'administration, sa mission :

Œuvrer à l'amélioration de l'environnement d'apprentissage, dans ses différents aspects, des élèves de l'école en :

- Donnant son avis et en formulant des recommandations à l'administration de l'école JMC sur tout sujet jugé afin d'améliorer autant l'apprentissage que le quotidien des élèves de l'école.
- Relayant de manière ordonnée et utilitaire la communication entre les composantes actives de l'école : parents, administration et enseignants.
- Favorisant la synergie entre ces mêmes composantes.
- Incitant les parents à participer volontairement aux activités destinées aux élèves.
- Faisant valoir le point de vue des parents en tout ce qui touche l'éducation et le développement général de leurs enfants, et, plus généralement, de tous les élèves de l'école.
- Amenant les parents à une prise de conscience plus grande de leur responsabilité et implication dans la réussite et le développement de leurs enfants au sein de l'école.



2. Les objectifs de l'APJEMC

L'association a pour objectifs :

1. Représenter les parents et défendre leurs intérêts communs :

L'association est le représentant officiel des parents des élèves fréquentant l'école JMC au primaire et au secondaire, auprès de la direction de l'école. Elle défend leurs intérêts moraux et matériels communs. Par sa communication ouverte et constructive, elle favorise la relation de confiance entre la direction et les parents d'élèves.

2. S'engager dans la vie de l'école et l'enrichir :

L'association participe à l'amélioration de la vie scolaire et à son enrichissement. Elle formule des recommandations à la direction sur tout sujet jugé pertinent et destiné à améliorer l'apprentissage et le quotidien des élèves à l'école. L'association organise les activités parascolaires ainsi que des activités culturelles et incite les parents à participer volontairement aux activités assignées aux élèves.

3. Participer au financement de différents projets pédagogiques et culturels :

L'association participe souvent, et dans la limite de ses budgets, au financement de différents projets pédagogiques et culturels initiés par le comité, les parents, ou la direction de l'école.



II. Le rôle des parents dans la réussite éducative et scolaire :

En général, les parents ne sont pas des experts en pédagogie. Nous ne pouvons qu'être témoins de la qualité de l'enseignement que reçoivent nos enfants, mais nous sommes des témoins privilégiés : aux premières loges des réussites et des échecs. Nous sommes des confidents qui récoltent la fierté, la joie, l'enthousiasme, les préoccupations, les angoisses, et le stress de nos enfants dans leur parcours scolaire.

Les parents sont des partenaires du corps enseignant dans l'avancement scolaire des enfants. Ce sont eux qui détiennent les pièces manquantes au casse-tête entamé par les professeurs. Ces pièces invisibles en classe qui ne se révèlent qu'à la maison. Les professeurs pourront vous dire si une stratégie pédagogique fonctionne ou pas, ils savent évaluer l'apprentissage, c'est une de leurs nombreuses expertises. Les parents pourront vous dire quel impact cette stratégie a sur leurs enfants.

La qualité de l'apprentissage est intimement liée à la qualité du contexte dans lequel évoluent les enseignants et le personnel. En valorisant ces joueurs de première ligne et en veillant à leur bien-être, ils pourront eux aussi exceller dans leur mission et poursuivre la réussite scolaire pour tous. Une augmentation dans la valorisation de leurs rôles influencera de toute évidence le rendement et la motivation des élèves ainsi que leur sentiment de stabilité et de confiance. Ce rehaussement prend plusieurs formes, mais un perfectionnement continu est l'un de ces moyens primordiaux pour assurer l'efficacité et la mise à niveau des ouvriers dans le domaine de l'éducation.



L'avantage d'une participation des parents

Les sources sont multiples à vanter les avantages d'une participation des parents dans la réussite éducative des élèves. Une implication, mais à quel niveau? (Christian, Morrison, & Bryant, 1998; Epstein, 2001; Henderson & Mapp, 2002).

- À la maison, pour accompagner l'élève, à la lecture et aux devoirs, mais aussi pour faire le pont avec l'enseignant ;
- Dans la classe, comme bénévole, pour aider l'enseignant, lors d'activités et sorties ou encore pour y présenter son métier ;
- À l'école, pour faciliter la tenue d'événements sporadiques (fêtes, cérémonies, collecte de fonds, etc.) ou pour combler les besoins à la bibliothèque. Comme aide plus ponctuelle dans certaines situations ou pour faire le pont avec de nouveaux arrivants ou nouveaux parents.
- Au conseil d'administration pour participer aux décisions importantes de l'école ;
- Au comité de parents pour être le porte-parole des parents auprès de l'administration et aussi contribuer aux activités de formation des parents.

Ainsi on peut avoir 3 grands effets de l'engagement parental sur la réussite éducative.

1. L'implication parentale a une influence positive sur la réussite scolaire de tous les élèves;
2. L'accompagnement direct auprès de l'enfant dans son parcours académique (lecture, aide aux devoirs) a eu plus d'impact sur la réussite que par une démonstration plus explicite d'implication, telle que l'établissement de règles et la participation dans des fonctions officielles à l'école;



3. L'énoncé d'attentes parentales sur la réussite éducative a été le facteur le plus significatif d'influence sur la réussite de l'élève. L'implication parentale a aussi démontré une influence positive, mais à un moindre degré.

À la lumière de ces constats, il est facile de conclure qu'il est important de placer le parent comme un partenaire, le premier partenaire, de la réussite éducative de l'élève. La politique de la réussite éducative doit favoriser la participation des parents à la maison et dans les murs de l'école, pas seulement dans la cour d'école ou lors des sorties. Une connexion parent-enseignant-spécialistes-direction doit exister.

Recommandation no 1 :

Les parents de tous les élèves doivent être sensibilisés à l'importance et au bienfondé de s'impliquer avec son enfant, pour favoriser la réussite de ce dernier.

Recommandation no 2 :

Pour aider les parents à établir des attentes spécifiques et mesurables de réussite éducative, une démarche concertée entre les parents, l'enseignant et les autres membres du personnel de l'école serait souhaitée. Pour tous les élèves et à chaque année du parcours, non seulement pour les élèves avec des difficultés ou lors des passages entre les niveaux primaire et secondaire.

Le gouvernement de Québec a mis en place une stratégie qui a pour but de favoriser la réussite scolaire (plan stratégique du gouvernement du Québec 2017-2022) et dans les axes stratégiques de son plan d'action le gouvernement a mis le point sur l'importance du rôle des parents pour atteindre les objectifs souhaités.

Les différentes instances ministérielles ont mis en place des mécanismes favorisant la réussite éducative en autres la stratégie 0-8 ans dans son axe III, orientation 7-1 * :



Orientation 7.1 - Valoriser l'engagement parental et soutenir la relation qui unit les familles et les milieux éducatifs

Mise en œuvre

Pour favoriser l'engagement des parents et des familles dans la réussite éducative de leur enfant dès son plus jeune âge, le gouvernement :

- Valorisera l'engagement des parents dans la réussite éducative de leur enfant dès son plus jeune âge;
- Aidera les parents des élèves du préscolaire et de la première année à enrichir leur expérience parentale et à développer leurs compétences parentales;
- Soutiendra les parents et les représentants de la communauté qui désirent s'impliquer dans la vie scolaire, notamment dans les conseils d'établissement et les comités de parents;
- Soutiendra l'organisme Alloprof pour sa nouvelle plateforme Alloparents, destinée à conseiller les parents quant à leur rôle de soutien dans le parcours éducatif de leur enfant.

*<https://securise.education.gouv.qc.ca/politique-de-la-reussite-educative/axes-d'intervention/axe-iii/>

Le gouvernement du Québec a mis en place sa stratégie de réussite éducative dans son sens large et en particulier la réussite scolaire en passant par son plan d'action qui vise un processus d'apprentissage dès un âge précoce et continue durant toute une vie d'une personne, qui va au de-là de l'obtention d'un diplôme en recherchant l'atteinte du plein potentiel dans toute ses dimensions.

Ce processus repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société comme ingrédient essentiel.



Les parents sont un ingrédient de base et un maillon essentiel pour cette réussite, leur rôle demeure important dans ce processus de réussite.

III. L'école JMC et l'association des parents de l'école JMC :

Dans ce contexte stratégique gouvernemental, nous pensons que la participation des parents dans un ordre purement consultatif permettra à la direction d'avoir des avis constructifs qui lui permettront d'assurer sa noble mission éducative scolaire.

Dans cette perspective de collaboration constructive avec la direction générale de l'école JMC, nous suggérons la mise en place des comités consultatifs afin de contribuer à la réussite éducative et scolaire des élèves de l'école et rétablir le statut de leader dans le palmarès des écoles privées obtenu en 2016.

Cette participation, mis à part celle recommandée par la commission consultative de l'enseignement privé à travers les rapports annuels pour avoir des membres au conseil d'administration, vise plus loin un objectif de soutien et de collaboration dans différents niveaux à travers la mise en place de ces comités consultatifs de travail:

1. Un comité consultatif de suivi pédagogique :

Sa mission est de créer un groupe de travail représenté par des membres du comité de suivi des parents qui représente l'association et des membres de la direction et des enseignants. L'objectif est de créer un pont de communication entre le corps enseignant et les parents afin de discuter plusieurs sujets sur le programme pédagogique et le rôle joué par les parents pour soutenir son application.

2. Un comité consultatif de suivi permanent :



Sa mission est d'avoir un comité consultatif qui se réunit 3 à 4 fois par année avec la direction générale et administrative pour discuter de tous les sujets qui touchent l'école, les élèves, les parents et l'environnement de l'école.

Ce groupe de travail est purement consultatif permet à la direction d'avoir un avis sur tous les sujets mentionnés ci-haut afin d'assister et de soutenir la direction dans son parachèvement de sa stratégie de réussite éducative et scolaire.

L'association sera représentée par 2 à 3 membres du comité des parents de l'association.

3. Aider la direction dans sa politique de lutte contre l'intimidation en véhiculant les bonnes pratiques à la maison et sensibiliser les parents comme élément essentiel dans cette politique. Cette aide peut se manifester par une politique de communication adéquate et l'organisation d'évènements avec la participation des parents.

4. Soutenir la direction dans son processus de demande de subvention.

5. Soutenir la direction dans sa démarche de stabilité de son effectif d'enseignement qui malheureusement représente un taux important de rotation, ceci est dû aux salaires moins importants qu'ailleurs,

6. Soutenir la direction dans son traitement des cas des élèves en besoin particulier et qui nécessite un soutien pédagogique important

7. Mettre un plan de bénévolat afin d'organiser des activités éducatives et pédagogiques,

8. L'obligation de rendre disponible un mécanisme pour rejoindre l'ensemble des parents, afin de soutenir ces comités dans leurs rôles respectifs.

IV. Conclusion



Dans ce sens, l'association représente un atout important et complémentaire dans la vie scolaire de l'école JMC et elle vise un partenariat de collaboration constructive avec la direction.

Avant le temps des fêtes, nous avons reçu, comme tous les parents, les nouveaux contrats pour l'année 2019-2020 ainsi qu'une annexe relative à de frais conditionnels à des services additionnels équivalents à un montant de 2000,00\$.

Certes, l'augmentation des frais de scolarités qui va dans un sens de l'augmentation des salaires des enseignants et permettra à réduire considérablement le taux de rotation de ces derniers.

Cependant, l'association par son rôle de représentant des parents s'inquiète du fait qu'un nombre important de ces derniers ont confirmé leur intention de ne pas renouveler leur inscription l'année prochaine.

Ils nous ont fait part de leur désarroi vis-à-vis de la façon que la communication de cette augmentation a été présentée et qu'il n'y avait aucune consultation préalable.

Aussi l'annexe de 2000,00\$ qui reste une partie non reliée au contrat principal au niveau de la forme et incompréhensible pour les parents au niveau du fond.

Il faut souligner que dans le passé, suite à une augmentation de frais de scolarités, de la même envergure, a poussé plusieurs parents à ne pas renouveler leur inscription pour l'année suivante, notamment le 39e rapport de la commission consultative de l'enseignement privé, février 2008 pour l'année 2007-2008 fait état sur une baisse circonstancielle de la clientèle suite à une augmentation significative des frais de scolarité.



Une telle situation que l'association essaie de collaborer avec le conseil d'administration de l'école pour l'éviter en gardant l'augmentation.

V. Avis :

Dans le cadre de ce mémoire, nous vous avons présenté sommairement notre vision de notre collaboration en tant que représentant des parents de l'école JMC et nous tenons à



vous rencontrer d'ici le 16 janvier 2019 à partir de 18h, dans la mesure du possible, elle sera représentée par 2 à 3 membres de son conseil d'administration afin de vous faire part de notre point de vue sur les sujets urgents.

Cependant, un ordre de jour vous sera remis dès la réception de votre confirmation.

Veillez agréer Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Copie à Mme Layla Sawaf directrice de l'école Jmc.

Copie à Mr Khaled Sawaf Membre fondateur de l'école Jmc.

Copie aux membres parents du CA de l'école JMC.